

**COMMUNE DE WOLUWE-
ST-PIERRE**
Service de l'Urbanisme
Avenue Charles Thielemans, 93

B - 1150 BRUXELLES

V/Réf : AR/MC-S/57
N/Réf. : AVL/KD/WSP-2.24/s.565
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Messieurs,

Objet : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Avenue de Tervueren, 368.
Modification des façades et transformations intérieures (régularisation), placement
d'enseignes lumineuses.

En réponse à votre lettre du 12 janvier 2015 sous référence, réceptionnée le 14 janvier, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 4 février 2015.

La demande concerne un bien situé à l'angle de l'avenue Edmond Parmentier et de l'avenue de Tervueren et dans la zone de protection du Dépôt et du Musée des Trams. Elle vise à régulariser le remplacement des châssis métalliques verts par des châssis métalliques noirs (plans) ou gris anthracite (annexe 1), le remplacement de l'enduit jaune par un enduit blanc et quelques transformations intérieures. Par ailleurs, on propose également de placer cinq enseignes lumineuses.

La CRMS ne s'oppose pas à la régularisation des changements en façade. Elle demande toutefois de respecter strictement le RRU pour ce qui concerne les enseignes.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, des remarques complémentaires sur le projet.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. B.D.U. - DML : Mme I. Leroy ;
B.D.U. - DU : Mme F. Vanderbecq.